



Lyon, le 2 juin 2017

# LES ÉCHOS CFDT

## CAP du 01/06/2017

### 1. CAP A

Promotion interne au grade d'attaché-ingénieur : un agent technicien promu au grade d'attaché territorial : vote à l'unanimité.

Faisant fonction de catégorie A :

Il reste des faisant fonctions dont la situation n'a pas été régularisée en 2016. La situation de ces agents avait déjà été recensée en 2015 mais ils ne remplissaient pas les conditions statutaires pour être nommés plus tôt. Les élus CFDT ont été vigilants sur le respect de l'application des conditions statutaires et notamment par rapport aux conditions d'ancienneté.

Cinq agents faisant fonction ont été promus : trois sur le grade d'attaché et deux sur le grade d'ingénieur.

Vote à l'unanimité des présents.

### 2. CAP B

La CAP B ne s'est pas tenue faute de quorum : absence des élus politiques.

### 3. CAP C

La CAP C ne s'est pas tenue faute de quorum : absence des élus politiques.

Prochaine CAP : mardi 4 et 11 juillet 2017